

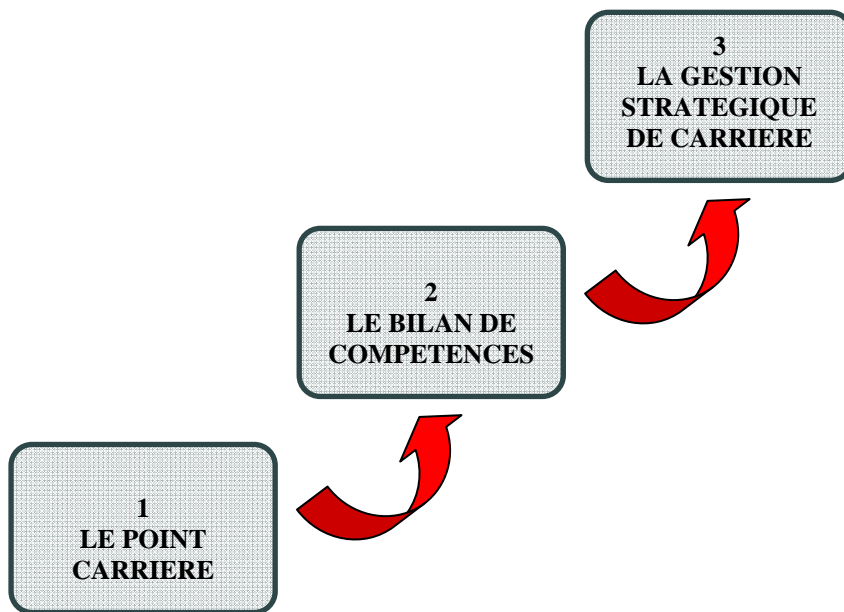


ESPRIT RH

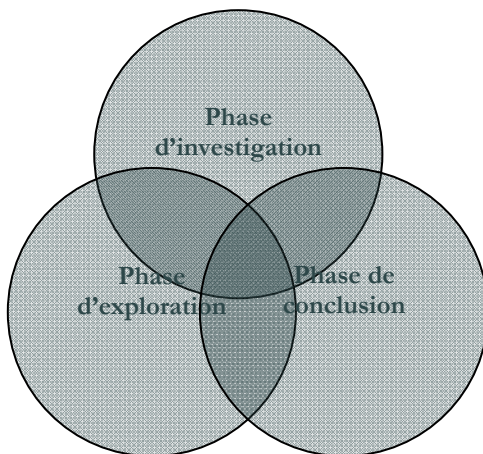
LE BILAN DE COMPETENCES CHEZ ESPRIT RH : 3 NIVEAUX DE SERVICE

Organisme de formation, ESPRIT RH réalise des prestations de formations professionnelles continues au sens de l'article L6313-1 du Code du Travail . Le personnel dédié à la formation remplit quant à lui les conditions requises à l'article L6352 du Code de Travail, et peut donc justifier son titre et sa qualité de formateur.

Le respect de ce cadre légal autorise le cabinet à adopter une démarche **unique** et « **cousue main** », en proposant plusieurs niveaux de Bilans de Compétences, tous orientés vers l'accomplissement de votre projet professionnel.



❖ Les trois phases standard du Bilan de Compétences



1.PHASE D'EXPLORATION

- Etude de l'itinéraire personnel et professionnel
- Evaluation des valeurs et des centres d'intérêt

2.PHASE D'INVESTIGATION

- Audit des compétences et des motivations
- Analyse des traits de personnalité via la passation de tests (SOSIE, test des motivations, « petites voix du passé », grille d'autosatisfaction, 360°).

3.PHASE DE CONCLUSION

- Validation du projet (avantages/inconvénients) et actions à mettre en place
- Remise d'un document de synthèse



ESPRIT RH

❖ **Le Bilan de Compétences adapté en fonction de vos enjeux : GESTION STRATEGIQUE DE CARRIERE et POINT CARRIERE**

Suivant votre besoin, ESPRIT RH peut adapter son niveau de service en matière de Bilan de Compétences, **dans un sens comme dans l'autre.**

LA GESTION STRATEGIQUE DE CARRIERE

Certaines situations peuvent vous inciter à approfondir votre Bilan de Compétences, lorsque vous désirez par exemple un accompagnement intensifié pour mettre en œuvre votre projet professionnel. ESPRIT RH enrichit ainsi son niveau de service, en ajoutant non seulement **deux séances de travail supplémentaires**, mais également **deux réunions consacrées uniquement à l'accompagnement dans la réalisation de votre projet professionnel.**

LE POINT CARRIERE

D'autres contextes peuvent vous amener à privilégier le point carrière, moins intense que le bilan de compétences mais tout aussi efficace. Le point carrière est à envisager lorsque vous souhaitez avoir des conseils sur votre orientation professionnelle, sans pour autant être accompagné dans la mise en œuvre du changement. **Le point carrière se concentre alors essentiellement sur les séances de travail en face à face.**

❖ **L'AVANTAGE CLIENT : ce que vous devez attendre du consultant :**

- Qu'il se comporte en **fin psychologue** pour distinguer dans vos motivations, les structurelles des conjoncturelles (chasser les effets de mode);
- Qu'il sache **détecter vos talents** pour rationaliser vos résultats en fonction des données de votre passé ;
- Qu'il agisse en **manager expérimenté** pour stimuler votre motivation et canaliser votre créativité.



**Nos consultants sont à votre écoute : pour plus d'informations ou pour vous aider dans le choix du bilan de compétences le plus adapté à vos enjeux ;
Contactez nous au 05 62 275 900**